

RFP 401695

Question 1

Section PR1 requires a SWOT analysis for the 5 Canadian light vehicle assemblers on a brand and plant basis; Is this meant to be done for each of the five assemblers, or is it a SWOT for the group collectively, from both a brand and plant perspective?

Answer 1

The requirement is for the bidder to demonstrate knowledge, understanding and expertise with regard to the five Canadian auto assemblers, which would allow them to perform a SWOT analysis on a brand and plant basis collectively or on an individual basis. PR1 does not require a SWOT analysis per se.

Question 2

In relation to section PR1, was there any particular area of focus you were looking for in the SWOT analysis at the plant-level (i.e. Parts sourcing, worker productivity, plant utilization, manufacturing technologies)?

Answer 2

It is up to the bidder to showcase their knowledge, understanding and expertise in relevant fields, such as (but not restricted to) those mentioned in the question

Question 1

La section CC1 exige une analyse des FFPM pour les 5 assembleurs de véhicules légers du Canada au niveau de la marque de commerce et de l'usine; faut-il effectuer cette analyse pour chacun des cinq assembleurs, ou s'agit-il d'une analyse des FFPM pour l'ensemble du groupe, tant du point de vue de la marque de commerce que de celui de l'usine?

Réponse 1

L'exigence consiste à ce que les soumissionnaires démontrent une connaissance, une compréhension et une expertise en ce qui a trait aux cinq assembleurs d'automobiles canadiens, qui leur permettrait d'effectuer une analyse des FFPM au niveau de la marque de commerce et de l'usine, pour l'ensemble

du groupe des assembleurs canadiens ou pour chacun. La section CC1 n'exige pas une analyse des FFPM en tant que telle.

Question 2

En ce qui a trait à la section CC1, souhaitez-vous obtenir de l'information sur un domaine d'intérêt particulier dans l'analyse des FFPM au niveau de l'usine (p. ex. approvisionnement des pièces, productivité des travailleurs, utilisation de l'usine, technologies de fabrication)?

Réponse 2

Il revient aux soumissionnaires de démontrer leur connaissance, leur compréhension et leur expertise dans les domaines pertinents comme, entre autres, ceux mentionnés dans la question.